

Question écrite de M. Desmet concernant la gestion des espèces invasives de la flore.

Je souhaiterais être informé des actions concrètes qui ont été développées cet été afin d'éradiquer le développement des plantes invasives au sein du territoire communal.

Pourriez-vous m'en préciser les lieux et les plantes qui ont vu cette gestion ?

Enfin, je souhaiterais savoir, en cette matière, les autres démarches spécifiques qui ont été développées afin plus particulièrement d'informer le « grand public ».

En vous remerciant pour les précisions qui me seront apportées.

Réponse:

Les deux plantes invasives éradiquées sont :
La Renouée du Japon et la Berce du Caucase

Les principaux lieux d'interventions sont :

- Chemin Camille Van Exter
- Terrain St Job face 206
- Terrain 124 Chaussée de Saint Job
- Rue du Château d'Eau talus
- Abords salle 1180
- Cimetière de Verrewinkel - vallon
- Ferme Rose avenue De Fré
- Chaussée de St-Job (entrée Kauwberg)
- Crabbegat
- Parc Raspail
- Kamerdelle
- Piscine Longchamp,...

Les principales actions menées sont :

- Bâchage de zones avec toile géotextile lorsque c'est possible afin d'épuiser la plante.
- Taille des massifs trois à quatre fois par an afin qu'ils ne se développent pas et s'épuisent progressivement.
- Arrachage des racines là où c'est possible et lorsque les massifs sont petits.
- Boisement et replantation avec des essences autochtones (locales) pour ralentir l'extension.

Information « Grand Public » :

Articles dans le journal d'informations communales « Wolvendael »

Articles et informations disponibles sur le site internet communal www.uccle.be